

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 8-9

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ses dirigeants n'ont jamais conduit à un marasme plus profond, à une crise plus dangereuse qu'à présent. Le jeu des lois capitalistes, ouvrant libre carrière aux appétits de lucre, de monopole et de domination des spéculateurs a mené l'Allemagne à un désastre financier et économique qui porte en lui la plus grave menace de ruine collective des peuples civilisés. Les tout récents événements surtout démontrent la faillite du capitalisme et corroborent avec force la justesse des thèses affirmées depuis dix ans par la F.S.I. Il est réconfortant de constater que par la force des choses, les grands principes de solidarité internationale et de rapprochement des peuples, défendus depuis toujours par la classe ouvrière, s'imposent irrésistiblement à l'opinion publique. Une des tâches les plus urgentes des organisations ouvrières de tous les pays et de redoubler leurs efforts, à la faveur de ces circonstances propices à la politique ouvrière, pour mettre en application leur programme de revendications. Pour l'instant l'opération de sauvetage de l'économie allemande, et par conséquent de l'économie européenne, est de toute première urgence. L'initiative de Hoover est un pas décisif vers l'apaisement politique et le relèvement économique. Ce règlement, qui est avant tout d'ordre financier, se heurte à de grosses difficultés politiques. Les classes ouvrières d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne et d'ailleurs peuvent, par exemple de leur solidarité indéfectible, influencer d'une façon salutaire et décisive l'œuvre que l'on poursuit en ce moment à Londres. Mais il faut souligner avec force que là ne peut s'arrêter le procès de restauration de la prospérité économique et de consolidation de la paix mondiale. Pour que les sacrifices ne soient pas vains, il faut que dans tous les pays les forces nuisibles du capitalisme soient vaincues. Une des tâches principales est de procurer des crédits aux pays appauvris en vue de réaliser un vaste programme d'organisation du marché du travail, permettant aux 25 millions de chômeurs de retrouver de l'occupation et des ressources normales. La réussite d'une action de cette nature a pour condition le contrôle du système des crédits, dans tous les pays, par l'Etat, avec la participation de la classe ouvrière; l'autre condition de succès est l'application d'une politique des salaires, mettant à nouveau la puissance d'achat des masses en harmonie avec l'accroissement de la productivité. Les organisations affiliées à la F.S.I. ont pour devoir le plus immédiat de faire usage de toute l'influence dont elles disposent pour faire aboutir les négociations en cours en vue du règlement de la situation critique au point de vue financier et politique. Il est tout aussi impérieusement leur devoir de poursuivre par une action vigoureuse et tenace l'entente internationale des peuples, la paix mondiale, et l'établissement d'une économie plus rationnelle, basée sur la confiance et la justice, d'après les directives fixées par les organismes compétents du prolétariat organisé.

D'autre part, le Bureau statua sur divers subventionnements; ensuite, il régla une série de questions financières d'ordre interne. Après avoir pris acte de communications se rapportant aux problèmes qui vont être évoqués à Genève, le président prononça la clôture de la réunion. Le Bureau tiendra sa prochaine réunion à Berlin, les 27 et 28 octobre.

Education ouvrière.

Le Collège scandinave à Genève.

La réputation de l'esprit d'initiative et de l'intelligence des populations septentrionales n'est plus à faire. A ces deux qualités peuvent s'ajouter la constance et la persévérance dans l'effort. Nous en avons eu une fois de plus

l'impression très nette lors d'une visite du groupe ouvrier du Conseil d'administration du Bureau international du travail au Collège scandinave installé à Colovrex près de Genève.

Une modeste habitation de campagne, merveilleusement située dans un cadre naturel de toute beauté, d'où l'on aperçoit à la fois le Mont-Blanc et la chaîne du Jura, abrite l'école scandinave.

Cette école a été fondée par l'Association scandinave des « comités de Genève », groupements locaux créés dans les différents centres industriels des pays du Nord. Ces *comités de Genève* se sont chargés d'organiser l'instruction sur les problèmes internationaux et interscandinaves. Chaque comité choisit dans son milieu les élèves destinés à l'école scandinave et réunit les moyens financiers qui leur faciliteront un stage à Genève.

Les syndicats et le parti socialiste norvégiens ont pris une très grande part à la fondation de cette école en collaborant étroitement avec les socialistes suédois de Göteborg qui ont été les animateurs et les initiateurs de cette œuvre internationale. On peut même affirmer que l'Ecole scandinave est issue de la grande école ouvrière Visteadalens Folkehögskola, située près de Göteborg, le grand port suédois.

Nous avons dit que le but de l'école était l'enseignement des problèmes internationaux. Cet enseignement est donné dans les langues maternelles (danois, suédois, norvégien). L'école est entièrement indépendante des institutions de Genève, ne vise aucun but politique et est animée d'un excellent esprit critique. Tous les fonctionnaires scandinaves installés à Genève sont inscrits comme professeurs. Quant aux élèves, ils sont en grande majorité membres de la jeunesse socialiste des pays du Nord, mais l'école est ouverte à tous.

Lorsque nous l'avons visitée, l'école comptait 34 élèves; c'est le maximum qu'elle peut contenir, mais le double était annoncé. Cet institution remporte un grand succès, il est question de construire un bâtiment mieux approprié que les locaux actuels.

Nous souhaitons à cette école scandinave une complète réussite. A notre époque de scepticisme et de découragement, il est si bon de rencontrer cet idéalisme et cette foi en l'avenir dont témoignent aussi bien les dirigeants, les professeurs et les élèves de cette utile institution de culture intellectuelle que tous ceux, syndiqués, socialistes et personnalités de tous les milieux qui, par leur appui, la font vivre.

C. S.

La Bibliothèque pour tous.

La B.P.T. a été créée en 1920 sous la forme d'une fondation placée sous la surveillance du Conseil fédéral. La Confédération lui alloue annuellement une subvention de 60,000 francs à la condition que d'autres subventions pour un montant au moins égal lui soient également octroyées. Cette somme a même été dépassée ces dernières années. Tous les cantons appuient maintenant la fondation, en 1930, leurs contributions se montent à 30,600 francs. Les subventions communales seront élevées à fr. 2500, celles de sociétés et fondations à 3400 francs et celles du commerce, de l'industrie et de particuliers à 14,500 francs. Les contributions des pouvoirs publics augmentent d'année en année, c'est ainsi que la ville de Zurich a promis pour 1931 3000 francs, la ville de Berne 1000 francs et Lausanne 800 francs. La fondation dispose de la sorte d'environ 120,000 francs annuellement dont la moitié est employée à des achats de livres et l'autre moitié en frais d'administration de la bibliothèque.

La B.P.T. possède près de 110,000 volumes, répartis dans ses 7 dépôts régionaux qui sont:

1. *Bellinzone* (Scuola cantonale di commercio): Livres italiens pour le Tessin et le Misox;
2. *Berne* (Bierhübeliweg 11): Livres allemands pour les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et la partie allemande de Fribourg et Valais, ainsi que des livres français pour le Jura bernois;
3. *Coire* (Bibliothèque cantonale): Livres allemands, italiens et romanches pour le canton des Grisons (sans Misox);
4. *Fribourg* (Bibliothèque cantonale et universitaire): Livres français pour la partie française des cantons de Fribourg et Valais;
5. *Lausanne* (Ecole normale): Livres français pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève;
6. *Lucerne* (Bibliothèque cantonale): Livres allemands pour les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald et Zoug;
7. *Zurich* (Bibliothèque centrale): Pour les cantons de Zurich, Glaris, Schaffhouse, Appenzell, St-Gall, Argovie et Thurgovie.

Les dépôts de Bellinzone, Coire, Lausanne et Lucerne possèdent des catalogues imprimés de leurs collections. La B.P.T. prête des ouvrages de toute nature, aussi bien scientifique, artistique, professionnelle, etc., que littéraire. Tandis que le dépôt central à Berne (qu'il ne faut pas confondre avec le dépôt régional logé au même bâtiment) se charge des prêts individuels de livres professionnels: Technologie, médecine, art de l'ingénieur, agriculture, économie domestique, technique commerciale, industries chimiques, industries et manufactures diverses, professions diverses, métiers, industries du bâtiment; les dépôts régionaux prêtent la littérature récréative et de culture générale: romans, nouvelles, biographies, livres de voyage.

Les envois se font au moyen de caisses de 20, 40, 70 ou 100 livres.

Le droit de recevoir ces caisses est accordé aux écoles, aux bibliothèques, aux institutions et sociétés diverses qui, sous une forme ou l'autre, contribuent à promouvoir l'instruction publique. Il est assuré également à des cercles de lecture d'au moins 6 personnes. Il est donc possible de constituer partout des groupements de 6 personnes ou plus pour recevoir de ces ouvrages.

La location est fixée comme suit:

Location	20 ouvriers	40 ouvriers	70 ouvriers	100 ouvriers
Location mensuelle . . .	fr. 1.—	fr. 2.—	fr. 3.50	fr. 5.—
Frais de transport unique (valeur pour le retour) »	3.—	4.50	6.—	8.—

La location pour les prêts individuels:

- a) pour les ouvrages pris directement au dépôt central fr. —.20 par ouvrage;
- b) envoi par la poste fr. —.10 pour chaque ouvrage plus les frais de port fixés comme suit:

de 50 à 250 g.	15 ct.
» 250 » 500 »	20 »
» 500 g. à 2 kg.	30 »
» 2 à 4 kg.	50 »

Ces taxes se payent une seule fois et sont valables aller et retour.

Le livre est un excellent moyen d'éducation de la classe ouvrière. Comme il est très difficile, pour ne pas dire impossible à nos bibliothèques ouvrières, de se procurer tous les livres qui peuvent lui être demandés, la B.P.T. vient combler une lacune au moyen de sa bibliothèque circulante. Il est ainsi possible de prêter sans grands frais toujours de nouveaux ouvrages. Les dépôts régionaux tiennent compte des vœux exprimés pour constituer les envois, on peut même exprimer le désir d'avoir tel ou tel livre qui n'est pas en dépôt. De toute manière nous recommandons vivement l'usage de la Bibliothèque pour tous à toutes nos organisations affiliées.